

2. Les employés à temps partiel furent payés à même les fonds provenant du crédit 5 Dépenses d'opérations de la Commission du textile et du vêtement pour l'année fiscale 1975-1976; en 1976-1977 ces employés furent payés à même les fonds provenant du crédit 5 Dépenses d'opérations de la Commission du textile et du vêtement et de crédits supplémentaires.

3. Bureau de placement en Ontario: a) Taux horaire moyen payés aux bureaux de placement, 1975-1976, \$6.55; 1976-1977, \$7.05. b) Inconnu. c) Montant total payé par la Commission du textile et du vêtement, 1975-19976, \$1,624.00; 1976-1977, \$27,000.00.

DÉFENSE NATIONALE—L'ESCOUADE ANTI-TERRORISTE

Question n° 733—M. Jones:

1. Quels seront les fonctions, responsabilités et pouvoirs de l'escouade anti-terroriste qu'entend former le ministère de la Défense nationale?

2. Cette escouade ressemblera-t-elle à celle de l'Allemagne de l'Ouest?

3. A la connaissance du gouvernement, l'escouade anti-terroriste ouest-allemande s'occupe-t-elle d'incidents autres que la piraterie aérienne et les raptés et, dans l'affirmative, quel en est le détail?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): 1. Les fonctions, responsabilités, etc. de l'escouade anti-terroriste n'ont pas encore été déterminées.

2. Voir 1.

3. Inconnu.

[Traduction]

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

* * *

L'INFORMATION

DEMANDE DE RENVOI AU COMITÉ DU LIVRE VERT SUR LA LIBERTÉ D'ACCÈS AUX DOCUMENTS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. Norman A. Cafik (ministre d'État (multiculturalisme)): Monsieur l'Orateur, au début de la séance d'aujourd'hui, la Chambre a donné son consentement unanime à une motion que le député de Peace River (M. Baldwin) avait présentée. Plus tard, je me suis entretenu avec des députés d'en face et je crois que nous nous sommes entendus pour étudier dès maintenant cette proposition à deux conditions: qu'il n'y ait qu'un seul orateur par parti et que son temps de parole ne dépasse pas les quinze minutes.

Je voulais signaler en deuxième lieu—et je pourrai peut-être en parler dans un moment—que cette motion nécessite certains amendements qui seront acceptés à l'unanimité, j'espère. Comme elle parle d'un comité mixte, cette motion comporte donc une erreur d'ordre technique. Je voudrais donc proposer une modification après que nous aurons décidé si nous pouvons procéder de cette façon-là.

M. Baldwin: Cela me convient parfaitement, monsieur l'Orateur. Quand le gouvernement peut améliorer une motion que je propose, c'est toujours une joie pour moi d'accéder à son désir.

Accès aux documents

M. l'Orateur: La Chambre a entendu les modalités de la motion. Il est proposé que la question soit étudiée tout de suite et qu'il n'y ait qu'un seul orateur pour chaque parti et que chaque discours ne dure pas plus de 15 minutes. En outre, un amendement sera autorisé afin de reconnaître qu'il ne s'agit pas d'un comité permanent, mais d'un comité mixte, et il faudra peut-être prendre certains arrangements avec l'autre endroit. Est-ce convenu?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi convenu et ordonné. La motion est donc la suivante. Le député de Peace River (M. Baldwin), appuyé par le député de Grenville-Carleton (M. Baker), propose:

Que le Livre vert sur la législation sur l'accès aux documents du gouvernement soit renvoyé au comité permanent mixte des règlements et autres textes réglementaires.

Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je remercie les députés de tous les partis de la Chambre pour leur bienveillante obligeance, et je remercie également le premier ministre pour son empressement à accepter l'invitation de tenir un débat. Je regrette seulement que le premier ministre ne soit pas ici pour y participer, car il a beaucoup appris en matière de sécurité et de responsabilité ministérielle ces dernières semaines. Il a reçu une éducation très «libérale» en ce domaine, et j'avais espéré qu'il participerait au débat. Cependant, je vois que mon honorable ami le secrétaire d'État (M. Roberts) est ici, et j'ai de bonnes raisons de croire qu'il est généralement en faveur des projets de loi valables, du moins dans la mesure où la solidarité ministérielle le lui permet.

La période de gestation d'une réforme quelconque est toujours assez longue, quoique dans le cas de ce gouvernement, elle soit extrêmement longue. J'espère que, étant donné le nombre de conditions dont cette réforme est assortie, nous arriverons bientôt à l'étape de comité et nous pourrions nous employer à quelque chose de constructif sur cette question très importante, concernant les conditions de notre pays et d'autres pays du monde civilisé et démocratique.

● (1222)

C'est John Stuart Mill, je crois, qui a souligné qu'il fallait, pour qu'un gouvernement soit valable, qu'il y ait un libre-échange d'idées. Lorsqu'un gouvernement s'entoure de secrets, ce libre-échange est impossible. Le secret du gouvernement a été la règle, dans beaucoup de gouvernements démocratiques et j'espère que nous en arriverons maintenant au point où l'on mettra un terme à cet état de choses, car le secret gouvernemental est un défaut très tangible. C'est une plaie généralisée, si profonde qu'elle en est arrivée à l'état de maladie maligne, et ce que j'appellerais ce dérangement politique, est un des premiers obstacles à la libre circulation des idées. Il entraîne la corruption, l'incompétence et l'indécision. Et ces deux ou trois dernières années, nous n'avons que trop souffert de ces maux, monsieur l'Orateur.